

Conditions d'accès

La formation BPREA se déroule sur 10 mois en continu.

Elle est accessible à tout **candidat justifiant d'un diplôme CAP/CAPA ou ayant suivi un cycle complet BEP/BEPA de 2 ans ou ayant suivi une scolarité en classe de seconde.**

Dans le cas contraire, le candidat devra attester d'une année d'activité en agriculture ou 3 années d'activité hors agriculture.

Sauf dérogation, le candidat devra **justifier d'une année d'activité professionnelle minimum ou d'apprentissage avant d'entrer en formation.**

D'autres **parcours individualisés** conduisant également au BPREA peuvent être proposés en fonction de la situation familiale et des acquis antérieurs du candidat (diplôme, expérience). Ces aménagements de parcours peuvent concerner la durée, les contenus, les méthodes pédagogiques (auto-formation dans certains domaines), les horaires...

Contact

Des entretiens individuels d'information ou d'admission sont proposés toute l'année sur rendez-vous.

- Votre contact au centre de formation sera **Candylène LEGOFF**.
- Responsable du centre : **Ronan HASCOET**.

Centre de formation Chambre d'agriculture

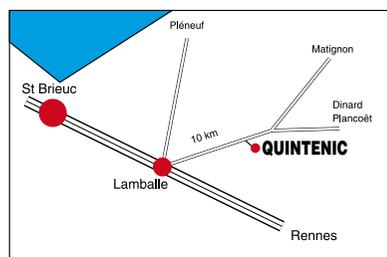
La vallée • 22400 Quintenic

Tél. 02 96 50 43 43 • Fax 02 96 50 43 40

formation.quintenic@cotes-d-armor.chambagri.fr

www.pole-formation-agricole.com

 retrouvez nous sur facebook :
centre de formation agricole de Quintenic



Formation financée par la Région Bretagne, l'Europe, les entreprises

Pôle des métiers de l'agriculture

BPREA
Formation continue
2016

Chef d'Exploitation en Polyculture Elevage (BPREA)

BPREA niveau IV
Pour se préparer à l'installation ou au salariat en élevage de porcs ou de bovins

Formation
30 semaines en centre
9 semaines de stage en entreprise

- Centre de formation
Quintenic (22)
02 96 50 43 43

- Renseignements
www.pole-formation-agricole.com

- Inscriptions
formation.quintenic@cotes-d-armor.chambagri.fr

Formation

Le **Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole** (BPREA) s'appuie sur l'alternance de la pratique en élevage et des apports théoriques en salle.

Cette formation permet aux stagiaires :

- d'acquérir les connaissances techniques et de gestion,
- de maîtriser les savoir-faire spécifiques en élevage,
- d'acquérir de l'autonomie permettant d'accéder à des postes de responsabilité en élevage,
- de compléter les connaissances générales en économie et en sciences,
- de maîtriser les nouvelles technologies (informatique, internet...),
- d'analyser les situations pour s'adapter aux évolutions socio-économiques.

Déroulement : en continu

Le centre de formation propose plusieurs périodes de formation :

du 15 février 2016 au 13 novembre 2016 - information collective le 10 décembre à 14h

du 19 septembre 2016 au 26 juin 2017 - Information collective le 9 juin à 14h

Le centre de formation propose la formation en **continu sur 10 mois** pour les stagiaires qui ont quitté la formation scolaire depuis plus d'un an.

La formation dure en moyenne 30 semaines en centre. Elle est complétée par un stage d'application pratique en exploitation d'élevage de 9 semaines.

Conditions financières

Frais de formation

La formation est gratuite pour les demandeurs d'emploi (pris en charge par la région Bretagne). Pour les autres candidats, les conditions financières sont précisées lors de l'entretien individuel en fonction du statut durant la formation.

Hébergement ou repas

Une salle est mise à disposition des stagiaires qui souhaitent apporter leur repas.

Le centre peut proposer des adresses pour l'hébergement en appartement, studio, ou chez l'habitant.

Rémunération

Selon le statut antérieur, la rémunération sera assurée :

- soit par le Conseil Régional de Bretagne ou le Pôle emploi,
- soit au titre d'un Congé Individuel de Formation (CIF).

Contenu de la formation au centre

Conduite en 30 modules d'une semaine, la formation couvre différents domaines :

- Formation générale (mathématiques et communication) et informatique.
- Conduite d'élevage et savoir-faire pratique.
- Agronomie et environnement.
- Gestion technique et économique de l'élevage.
- Economie et connaissance de la filière de production.
- Approche juridique, fiscale, sociale, réglementaire de l'exploitation agricole.
- Commercialisation des produits.
- Droit du travail et technique de recherche d'emploi.
- Etude de projet d'exploitation ou de salariat.

Modalité d'examen

Le référentiel de formation et d'évaluation est composé de 12 Unités Capitalisables (UC).

- 2 UC de formation générale
- 8 UC techniques et de gestion
- 2 UC d'adaptation régionale et environnementale

Les évaluations se déroulent sur le centre ou en entreprise.

Moyens pédagogiques

➤ Un atelier lait de 50 vaches laitières et la suite.

➤ Un atelier porc de 105 truies naisseur engraisseur.

➤ Des cultures sur 70 ha.

➤ Des modules de formation à distance pour faciliter l'accès à la formation (soit sur site, dans les points d'accès téléformation ou à domicile).